

Master 2 d'Anthropologie bioculturelle

Travaux à effectuer et modalités d'évaluation

Semestre 1

UE Théories et Objets en Anthropologie de la Santé (6C)

Travaux à effectuer : Analyse de deux ouvrages

Choisir et proposer deux ouvrages.

Faire un compte-rendu analytique de chacun de ces ouvrages, comprenant un bref résumé, puis une mise en situation par rapport à la discipline: type d'approche, cadre théorique, etc..., suivi d'un commentaire plus libre et plus subjectif, à la manière des recensions critiques dans des revues.

L'un des compte rendus sera fait par écrit (2-3 pages). A remettre début janvier.

L'autre compte-rendu fera l'objet d'une présentation orale, à partir de début décembre (15mn).

Modalités d'évaluation

La note finale est composée de la façon suivante: 20 % pour chaque compte rendu d'ouvrage (oral et écrit), 60 % pour l'examen final (épreuve sur table, questions théoriques). Un étudiant qui n'a pas effectué tous les travaux et participé à la présentation orale des travaux bibliographiques ne peut obtenir de note finale pour ce cours.

UE Approches et Méthodes en Anthropologie de la Santé (6C)

Travaux à effectuer : Bibliographie thématique

La bibliographie doit concerner un thème défini éventuellement à partir de la liste indicative de sujets fournie ci-dessous, approuvé par A. Desclaux.

La bibliographie doit être présentée selon les règles courantes quant à sa forme (cf. cours "Approches et méthodes"). Elle doit comporter un maximum de 15 titres, retenus en raison de leur signification ou de leur importance (certains thèmes ne permettent toutefois pas d'en repérer autant). Il s'agira de préférence d'articles de revues ou de chapitres de livres. Cinq de ces titres au moins, formant un ensemble thématique cohérent, feront l'objet d'un résumé d'une demi-page par article, suivi d'un essai de synthèse de l'ensemble (moins de pages). Une référence analysée au moins doit être en langue anglaise. La synthèse porte sur les 15 articles. Le thème choisi, et éventuellement les sous-thèmes choisis pour la synthèse seront spécifiés. Cette synthèse fera l'objet d'un exposé oral et/ou d'un document écrit.

Modalités d'évaluation

La note finale est composée de la façon suivante:

40 % pour les travaux (bibliographie thématique, éventuellement complétée par la préparation collective d'un projet de recherche), 60 % pour l'épreuve finale (étude de cas).

UE Séminaire du CReCSS (6C)

Modalités d'évaluation

La présence aux séminaires est obligatoire. Une synthèse écrite constitue l'épreuve finale sur un thème qui sera précisé avec l'enseignant. La participation orale au cours des séminaires modulera cette note.

UE Domaines de l'anthropologie bioculturelle (6C)

Modalités d'évaluation

Une épreuve finale de trois heures constituée de deux parties (Du social au biologique 50%, Religion Santé Maladie 50%).

UE Anthropologie du sida (6C)

Modalités d'évaluation

Un « dossier » compte pour 40% de la note finale. Une épreuve écrite compte pour 60% (épreuve sur table, 3h.).

Semestre 2

UE Anthropologie des systèmes thérapeutiques (6C) (alternativement A du médicament et A des systèmes thérapeutiques)

Modalités d'évaluation

Une épreuve écrite compte pour 100% (épreuve sur table, 3h.).

UE Mémoire de terrain (24C)

Modalités d'évaluation

Fourniture d'un mémoire écrit et soutenance 100% note finale.